

Juges et greffiers d'Avignon se mobilisent pour aider les commerçants fragilisés par les émeutiers



Excédés, exaspérés par les casseurs qui ont fracassé leurs boutiques, les commerçants ont une main tendue vers eux pour les secourir : celle du [Tribunal des Activités Economiques \(TAE\) d'Avignon](#), ses 42 juges et ses 3 greffiers entièrement à leur disposition pour les conseiller, les accompagner dans leurs démarches pour sortir la tête de l'eau.

[Aurélie Martinelli](#) est l'un de ces greffiers associés au TAE. « Nous sommes une sentinelle du monde de l'entreprise, nous observons sa santé économique, nous montons la garde à ses côtés avec bienveillance, humanité, transparence, en toute confidentialité pour éviter l'irréversible en proposant des solutions adaptées au cas par cas avec des experts du droit ».



Ecrit par Andrée Brunetti le 27 octobre 2026

Face aux dégradations, les greffiers sont la première aide pour les mettre en relation avec les juges de la prévention qui les rassurent, leur indiquent vers quel organisme se retourner pour faire face aux difficultés. Chômage partiel, cessation ou préservation d'activité, relations avec l'URSSAF, la DEETS de la Préfecture ou les fournisseurs, coups de pouce de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat avec la présidente [Valérie Coissieux](#) et de la CCI de Vaucluse avec [Anne Benedetti](#), demande de report de cotisations, de créances ou de prêt à taux zéro pour faire les travaux de remise en état des magasins à deux mois de Noël. Avec [Corinne Chatriot](#), elle-même commerçante intra-muros et 1re adjointe de la Mairie d'Avignon, a été lancé l'outil 'Mon Avignon Alerte' pour prévenir les vols et les pillages en renforçant la sécurité et intensifiant le quadrillage des rues marchandes par des policiers.

Déjà l'an dernier, avec la crise, dans le ressort du tribunal d'Avignon, le nombre de procédures avait augmenté de +10%, passant de 484 en 2024 à 534, alors que la moyenne était, pour la même période, de +4,8% en France et de +6,4% en Provence Alpes Côte d'Azur. Pour les 6 premiers mois de 2026, le nombre d'affaires nouvelles a grimpé de +17%. Les ouvertures de SFA (Sauvegardes financières accélérée) sont passées de 1 à 8, les redressements judiciaires ont progressé de +15%, les liquidations de +33%. En revanche, les plans de sauvegarde ont fondu de 80%.

Le TAE d'Avignon aux côtés des chefs d'entreprises

Le Tribunal des Affaires Economiques d'Avignon, qui est l'un des 12 en France à expérimenter ces procédures nouvelles, en liaison constante entre juges et greffiers, contribue à limiter les risques pour les commerçants. Il est urgent de s'en rapprocher au plus vite. « Une ligne leur est dédiée au 04 32 74 74 41 ainsi qu'un mail, 'prevention@greffe-tae-avignon.fr'. Les commerçants peuvent même les joindre par visio pour avoir des conseils au cas par cas pour bénéficier d'un moratoire, de délais de paiement, de rendez-vous de conciliation dans la recherche d'accord, de report de loyer ou de facture », précise Aurélie Martinelli.

Toujours dans le cadre du soutien aux entrepreneurs déprimés, en plein burn-out, détresse morale, existe à Avignon depuis des années, aussi bien quand Gérard Arnault était président du Tribunal de Commerce qu'avec [Jean-Michel Calleja](#) qui lui a succédé le 1er janvier 2025, l'APESA (Aide Psychologique aux Entrepreneurs en Souffrance Aigüe). Pour qu'ils et elles ne restent pas seuls face à l'adversité. Déjà en 2024, les consultations gratuites de l'APESA avaient explosé de +57,10%. Ce chiffre risque fort de s'aggraver dans les semaines qui viennent.

Contact : contact8407@apesa-france.com - 04 90 27 21 64